



Mark Muller rêve de «débloquer» Genève

CONSEIL D'ÉTAT (III) • Le magistrat libéral souhaite poursuivre son travail à la tête du Département des constructions, auquel il joindrait volontiers l'aménagement du territoire.



Mark Muller à propos du projet Praille-Acacias-Vernets: «Il n'y a aucun autre projet d'aménagement sur lequel on a autant communiqué que celui-ci.» JPDS

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIO TOGNI

À la tête du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) depuis quatre ans, le libéral Mark Muller espère bien accéder à un second mandat. Tancé par le puissant lobby des locataires (Asloca) ou les syndicats, l'ex secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière n'a pas peur de la confrontation. Entretien.

En début de mandat, vous avez suscité des espoirs en négociant un accord sur le logement. Comment expliquez-vous que la pénurie persiste?

Mark Muller: Il faut comprendre que la réalisation d'un immeuble prend de nombreuses années. Les logements créés au cours de cette législature ont été conçus avant que j'arrive. Pour juger le résultat de mon travail – mais aussi celui de Robert Cramer à l'aménagement –, il faut se pencher sur les demandes d'autorisations de construire et les autorisations de construire elles-mêmes. Or, depuis 2007, leur nombre explose. Ces douze derniers mois, nous sommes même parvenus à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis douze ans. Il devrait y avoir une forte augmentation du nombre de logements construits dès 2011-2012.

Certains vous reprochent un manque de concertation, d'engagement sur le terrain. N'est-ce pas la source de blocages?

Pour moi, ce travail de négociation et de concertation doit se faire au stade des procédures d'aménagement – déclasser, plans localisés de quartiers. Ce n'est pas du ressort de mon département, on ne peut pas me le reprocher.

Dans le cas du quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV), attaqué par référendum, c'est bien vous qui avez les clés en mains...

Dans ce dossier, d'aucuns me reprochent parfois une forme d'opacité. Or, il n'y a aucun autre projet d'aménagement sur lequel on a autant communiqué que celui-ci! Savez-vous pas exemple où en est le dossier des Vergers, à Meyrin, ou celui de la Chapelle-les-Sciez, à Plan-les-Ouates? Non.

Pour le PAV, nous avons pris énormément de dispositions: site internet, assemblées publiques, multiples rencontres avec les intervenants, y compris avec les futurs référendaires. Avant

même d'engager la procédure de déclasser, le parlement votait également une résolution fixant les grandes lignes du projet. Prétendre que l'on navigue à vue, c'est de la mauvaise foi.

Vous avez quand même fini par reculer en repoussant la votation pour reprendre les négociations...

Reculer certes, mais pour mieux sauter! Ma méthode consiste à essayer de trouver des consensus larges. Sur la politique du logement, j'ai fini par mettre tout le monde d'accord, y compris l'Asloca. Je suis également parvenu à un consensus sur les surélévations d'immeubles. Au final, ces lois ont été votées à l'unanimité. C'est la même chose pour le PAV et je ne vois pas pourquoi on n'y arriverait pas.

N'était-il pas possible de prendre les devants et d'éviter la confrontation?

On peut toujours mieux faire. Mais je ne suis pas certain que cela aurait changé la face des choses. Les référendums contre le PAV sont des référendums anti-Mark Muller, en période électorale. Rien d'autre. Le PAV vaut mieux que ça!

Vous prônez un département regroupant les constructions et l'aménagement. Quels en seraient les avantages?

Le premier concerne les utilisateurs: architectes, promoteurs, etc. Aujourd'hui, contrairement au passé, un promoteur doit s'adresser à deux administrations distinctes et pas toujours aussi bien coordonnées qu'on le souhaiterait. C'est souvent très compliqué.

Pour le conseiller d'Etat concerné, cela permettrait de pouvoir traiter un dossier d'un bout à l'autre. Aujourd'hui, je suis amené à prendre des décisions sur les catégories de logements, sur les loyers, sur des aspects fonciers, sans pouvoir me prononcer en amont sur les questions urbanistiques. Or, ces domaines sont intimement liés. Au final, on perd un temps précieux.

Les projets à gros potentiel de logements, tels que les Communaux d'Ambilly ou les Vergers, semblent bloqués. Comment les relancer?

Je n'ai pas de critique fondamentale à faire sur la manière dont ces dossiers sont gérés. Je pense que le Département du territoire mène ses procédures aussi bien qu'il le peut dans le contexte gene-

vois. En revanche, je vois un gain potentiel au niveau des synergies induites par un regroupement des départements. Il serait possible de piloter ces projets dans leur globalité.

Vous n'avez cessé de fustiger les «bloqueurs», l'Asloca ou les syndicats. Serez-vous aussi sévère avec les propriétaires de villas, plus proches de votre électorat?

Ce sont deux choses différentes. Les référendums lancés par l'Asloca ou les syndicats sont purement politiques. Ce n'est pas le cas d'un riverain qui fait recours. Je peux comprendre qu'il ne soit pas très heureux de voir un chantier s'ouvrir sous ses fenêtres, même si cela m'agace – ces personnes n'ont pas à l'esprit l'intérêt général. Ce ne sont pas non plus les mêmes armes. Ces oppositions font perdre du temps mais ne remettent pas en cause un projet: l'Etat gagne systématiquement devant les tribunaux. Le référendum, lui, peut tout faire échouer.

Quelles seraient vos priorités pour développer avec cohérence l'agglomération franco-valdo-genevoise?

La priorité est de créer un cadre institutionnel franco-valdo-genevois doté de compétences décisionnelles. En Suisse, les cantons disposent de beaucoup de compétences en matière de financement d'infrastructures, alors que les communes françaises, ou les communautés de communes, en ont peu. C'est le grand problème aujourd'hui.

On vous sait négociateur, tout en ayant une image de libéral pur et dur. Quels sont vos références politiques?

Je n'ai pas particulièrement de modèle en politique. J'y suis arrivé à travers mes activités dans les milieux économiques, en particulier immobiliers. Ce qui me motive avant tout, c'est le développement de notre région et la lutte contre les blocages. Pour atteindre cet objectif, ma méthode est le dialogue, mais aussi la fermeté lorsqu'il s'agit de trancher. A Genève, pour être efficace, le meilleur moyen d'avancer vite est de prévenir les blocages.

Votre parti a été un des grands perdants des élections cantonales. Votre analyse?

Le recul du parti libéral est comparable à celui des autres partis traditionnels (ra-

dicaux, PDC, UDC et socialistes), qui ont perdu entre 10 et 12% de leur électorat. A mon sens, ce résultat est essentiellement dû à l'effet MCG. Même les Verts, qui ont progressé, auraient gagné davantage sans cela.

Il est inquiétant de voir les partis gouvernementaux perdre du terrain face à une formation qui n'a pas de programme. Je le déplore. En revanche, nous devons tenir compte des inquiétudes exprimées par ces électeurs, en bonne partie des gens fragilisés par la crise, qui craignent pour leur emploi, leur sécurité matérielle et leur sécurité tout court.

Le profil sécuritaire des libéraux n'a-t-il pas fait le jeu du MCG, selon l'adage que l'on préfère l'original à la copie?

Hônnêtement, je ne sais pas. Même si c'était le cas, on ne doit pas se priver d'exposer des idées dans un domaine au motif qu'elles risquent d'être récupérées par des partis populistes. La sécurité est une vraie préoccupation et tout parti politique doit en tenir compte. Les libéraux ont été très actifs sur cette question, mais avec des propositions concrètes, contrairement au MCG.

Cette orientation n'est-elle pas en contradiction avec un certain idéal libéral?

Je ne vois pas de contradiction entre l'idéal de liberté, de responsabilité individuelle, et une exigence de sécurité. Pour les libéraux, l'Etat doit se concentrer sur un certain nombre de tâches, limitées, dont l'une des plus essentielles est justement d'assurer la sécurité du citoyen.

Qu'avez-vous appris durant ces quatre ans au sein d'un exécutif?

J'ai avant tout appris le métier de conseiller d'Etat qui est très exigeant et comporte énormément de volets différents. Malheureusement, notre emploi du temps laisse trop peu de place à l'action politique pure. On attend de nous une vision et des actions fortes, mais nous avons aussi mille et une petites choses à régler au quotidien, notamment dans la direction de notre département. La journée d'un magistrat ressemble très souvent à une succession de séances... Alors quand on me reproche de ne pas aller suffisamment sur le terrain, j'ai parfois envie de répondre: «Mais quand?» 1

COMMENTAIRE

Les limites du dialogue social

PHILIPPE BACH

Un bilan en demi-teinte. Mark Muller peut mettre en avant un certain nombre d'acquis. Et pas des moindres. Il a ainsi restauré un dialogue social autour du logement, domaine politiquement ardu où d'autres s'étaient cassé les dents. De fait, sa loi sur les logements d'utilité publique a été plébiscitée. Et d'autres dossiers délicats ont été désamorcés, comme celui des surélévations d'immeubles. La méthode Mark Muller, ça marche! Mais ses succès doivent aussi à son origine politique. En tant que libéral, il a pu imposer des consensus sinon impossibles: dans bien des cas, un projet identique proposé par un socialiste aurait provoqué les cris d'orfraie du même Mark Muller lorsqu'il siégeait au Grand Conseil comme porte-parole du lobby immobilier.

Enfin, dans une perspective de droite, il peut mettre en avant son action contre les squats. Avec un certain flair, il a senti une démobilitation sociale et politique sur ce dossier lui permettant de mettre fin à l'expérience Rhino, parmi d'autres. Officiellement, Mark Muller a donc le soutien de sa base. Pourtant, en privé, un autre son de cloche résonne parfois. Dans les milieux de la construction, on remet en cause sa capacité à mettre les mains dans le cambouis. Car le domaine du bâtiment impose un volontarisme certain: toute réalisation rencontrera des oppositions plus ou moins fondées. A un moment, il faut trancher, s'imposer, mettre les limites. Sur ce point, on nous glisse amicalement que le libéral est parfois considéré comme un peu pétochard. Au moindre coup de vent, il remet tout à plat au lieu d'envoyer sur les roses les mauvais coucheurs ou certains intérêts sectoriels, pour ne pas dire égoïstes. Un peu psychorigide – il lui manque la façon de certains de ses collègues –, sa position électorale est jugée faible dans son parti. D'aucuns expliquent le choix de sa colistière Isabel Rochat par une volonté de ne pas lui faire de l'ombre. Le bulldozer Olivier Jornot – rival malheureux de M^{me} Rochat – risquait bien de lui passer devant, voire par-dessus le corps. Un risque que la base n'a pas osé prendre. Mais aussi un aveu de faiblesse.